



الجامعة الملكية
المغربية للجولف
FÉDÉRATION ROYALE
MAROCAINE DE GOLF

À Rabat, le 29/05/2025

– Circulaire Fédérale –

Objet : Obligation immédiate de recourir aux Caddies sur tous les parcours de golf.

**Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,**

Dans le cadre de son engagement continu pour le développement du golf au Maroc, et la valorisation de tous les acteurs qui contribuent à la qualité de nos parcours et à l'expérience des joueurs, le Bureau Fédéral, présidé par **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**, a décidé qu'à compter de la réception de la présente, le recours aux Caddies devient obligatoire sur tous les parcours de golf, lors des parties jouées.

Cette mesure s'inscrit dans une volonté affirmée de reconnaître le rôle essentiel des caddies, dont le savoir-faire, l'engagement et la proximité avec les joueurs contribuent pleinement à l'excellence de l'expérience golfique au Maroc. Elle vise également à préserver durablement l'intégrité de nos parcours, tout en réaffirmant la dimension sociale de cette profession, à laquelle il convient d'accorder la reconnaissance et la dignité qu'elle mérite.

Nous vous prions de prendre sans délai toutes les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure et d'en informer vos membres et clients.

La FRMG reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette transition, répondre à vos interrogations et envisager avec vous les modalités spécifiques de mise en place.

